

# Global Compact Communication On Progress 2021

Novembre 2021



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes du **Pacte mondial des Nations Unies**.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

## A PROPOS DE CE RAPPORT

Cette Communication On Progress présente les priorités et pratiques de la société ID2 en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). Elle décrit nos enjeux et mises en œuvre pour y répondre ainsi que nos progrès accomplis .

### Message de Stéphane CORDIER,

#### Directeur Général

Le respect de l'humain notre priorité chez ID2, passe aussi par le respect de l'environnement, c'est une conviction forte, notre culture d'entreprise. Nous nous sentons concernés par l'importance d'adopter un comportement écoresponsable, notamment avec la croissance d'ID2 qui entraîne une progression de nos consommations énergétiques.



Depuis 2008, nous adhérons au Pacte Mondial des Nations Unies, le *Global Compact France*. Les principes correspondent aux valeurs d'ID2, notamment ceux liés aux conditions de travail et à l'environnement.

Afin de mesurer nos progrès, nous avons mis en place le suivi de notre performance et nous faisons appel à la société ECOVADIS, experte en Responsabilité Sociale des Entreprises. Nos efforts ont porté leurs fruits puisqu'en 2021, l'engagement d'ID2 en matière de RSE nous octroie la médaille Platine d'EcoVadis avec un maintien de notre notation à 74/100 ce qui nous situe dans le top 1% des fournisseurs évalués par EcoVadis dans le même secteur d'activité.

Tous ces efforts convergent vers l'objectif du Groupe Tibco : devenir la première ESN Eco-responsable Française.

Je vous invite à prendre connaissance de nos actions réalisées et des résultats obtenus pour l'année 2020/2021, par le biais de ce rapport.

*Stéphane Cordier*

### Dans ce rapport :

Présentation d'ID2	3
Notre engagement au Global Compact	8
Notre notation ECOVADIS	9
Droits de l'Homme	10
Normes Internationales du Travail	11
Environnement	18
Ethique	25

# Le Groupe tibco

## ID2 a rejoint le Groupe Tibco le 22 juin 2020

### Bien vivre le numérique

« Garantir un monde numérique durable en prenant soin de l'humain et de la planète »



**1985**

La date de création de Tibco



**1 600**

Le nombre de collaborateurs « Tib's »



**144 M**

Le CA du groupe en 2020



**4ème**

ESN Française où il fait bon vivre (Source Capital 2019)

## Le talent au cœur de l'infrastructure

« Les hommes et les femmes d'ID2 interviennent au cœur des infrastructures de nos clients afin de les accompagner dans leur transformation numérique, avec toute l'expertise, la proximité et la réactivité d'une structure à taille humaine »

### Nos principales valeurs



L'écoute



L'accompagnement



L'engagement



L'expertise

# ID2 by Tibco en quelques chiffres



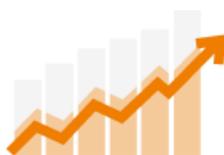
**1991**

La date de  
création d'ID2



**160**

Le nombre de  
collaborateurs



**17 M**

Le CA en 2019/2020  
(exercice sur 15 mois)



**74/100 - TOP 1%**

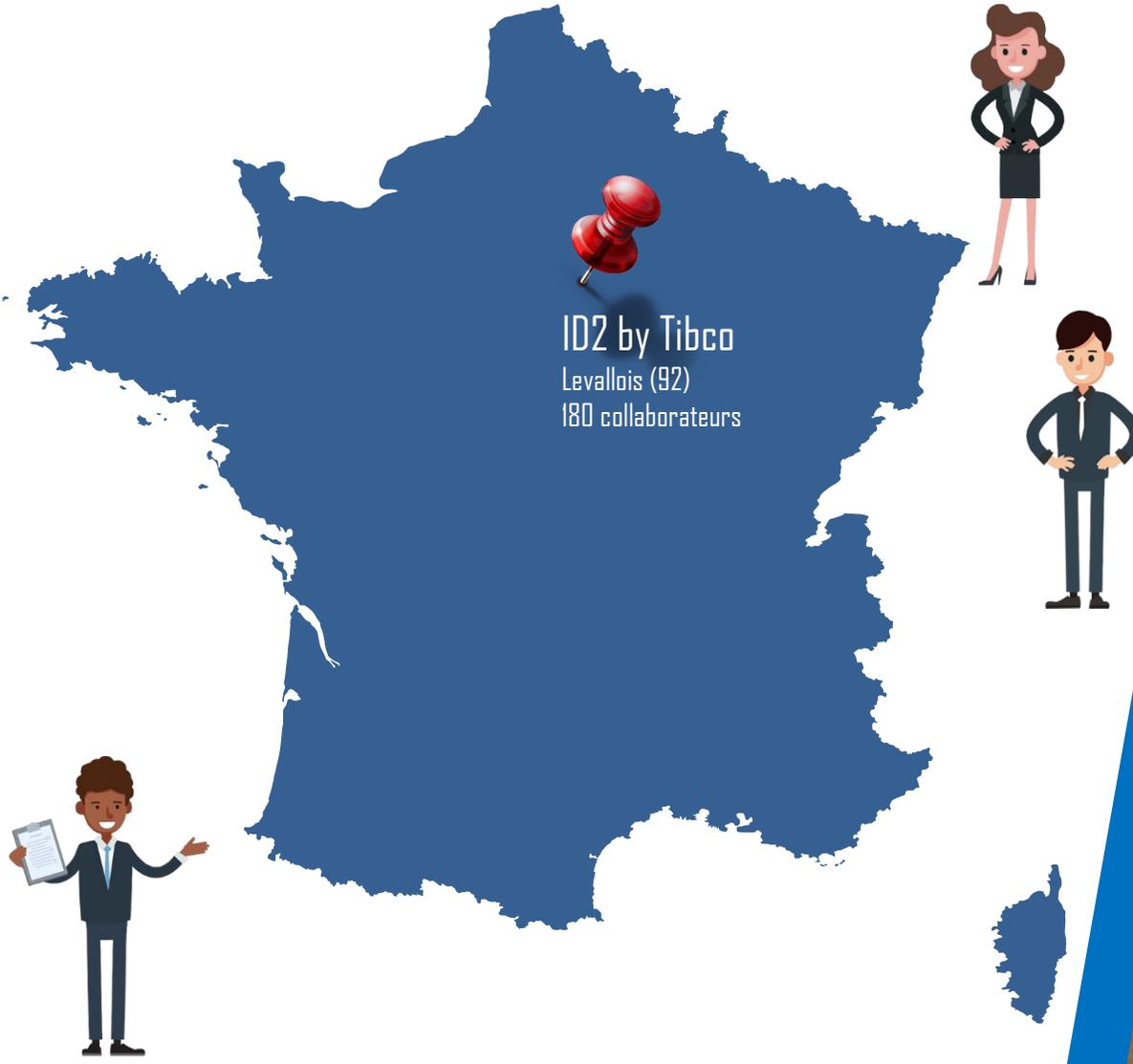
Notre classement  
ECOVDIS pour notre  
engagement RSE

## Notre chiffres d'affaires



# Une présence nationale

Notre groupe intervient  
dans toute la France.



ID2 by Tibco  
Levallois (92)  
180 collaborateurs

# Le plan objectif 2025

## CENTRE DE SERVICES

> 50% DE NOS

ACTIVITES

**ÉCO-RESPONSABILITÉ**

PREMIÈRE ESN ECO-RESPONSABLE



## ACTIVITES

DEVELOPPEMENT DE PÔLES  
D'EXPERTISES TECHNIQUES &  
INNOVATION

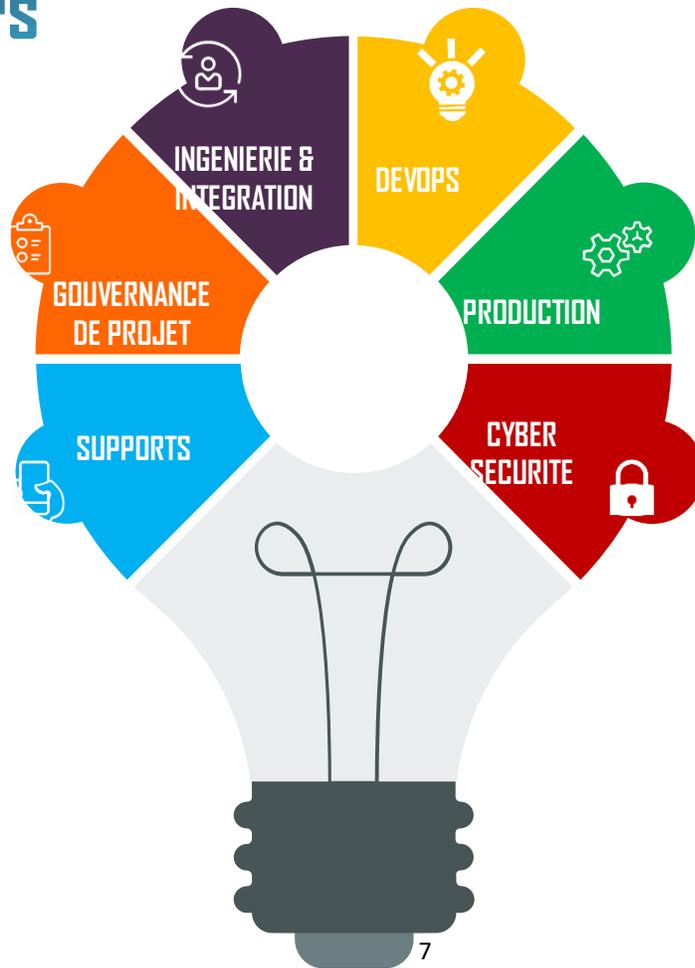
**20M€**

CHIFFRE  
D'AFFAIRES

**250**

COLLABORATEURS

## Nos métiers



# NOTRE ENGAGEMENT AU GLOBAL COMPACT FRANCE

Depuis le 1er mai 2008, nous sommes adhérents au Pacte Mondial des Nations Unies, celui-ci étant important au regard des valeurs de notre entreprise.

Cette année, **nous renouvelons notre engagement à appliquer et faire respecter les 10 principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement et de la lutte contre la corruption.**



Dans cette optique nous nous engageons à communiquer chaque année les progrès, actions et résultats en matière d'application des 10 principes du pacte mondial (COP). Notre COP est publiée annuellement à date anniversaire de notre adhésion, en conformité avec les directives pour la communication sur le progrès et disponible sur le site du Global Compact

## LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT

### DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

### NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

### ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

### LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

# NOTRE EVALUATION ECOVADIS

[EcoVadis](#) gère la première plateforme collaborative offrant des évaluations de la performance développement durable des fournisseurs pour les chaînes d'approvisionnement mondiales. Sa méthodologie repose sur 21 critères et 4 thèmes (Environnement, sociale & droits de l'Homme, Ethique, Achats Responsables).

Chaque année, nous nous appuyons sur les résultats de l'audit EcoVadis afin de mesurer nos progrès en matière de RSE et fixer nos futurs objectifs.



# DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

Dans le respect de la législation française, ID2 s'engage au respect des droits de l'homme et au principes de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen.

ID2 est sensibilisée mais n'est pas réellement impactée par des difficultés à les faire appliquer dans son secteur d'activité. Pour autant, l'objectif pour 2020 était de conserver les conditions de travail de l'an passé, évaluées par ECOVADIS sur le critère Social à une note de 80/100.

## Mise en œuvre

Les Directions Générales et des Ressources Humaines restent très vigilantes et en veille permanente sur le respect des droits de l'Homme.

Si cela devait s'avérer nécessaire, les actions rectificatives seraient engagées.

## Mesure des résultats

Notre objectif a été atteint puisque ID2 a maintenu sa **note ECOVADIS de 80/100** pour l'évaluation sociale. ID2 se situe à ce jour dans le « **TOP 1%** » des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier, ce qui démontre sa performance sur ce sujet.

**Aucune violation de ce principe** n'a été constatée cette année.

Objectif	Résultat
Ecovadis 80/100	Ecovadis 80/100 

# NORMES INTERNATIONNALES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Nous attachons une importance particulière à ce principe car notre activité est basée sur des prestations intellectuelles. Nous avons mis en place une politique orientée sur l'épanouissement et l'évolution de nos salariés. Nos objectifs pour 2020 étaient de conserver le niveau des conditions de travail de l'année passée, maintenir nos efforts en matière de formation et d'évolution professionnelle et amplifier nos actions en matière de Qualité de Vie au Travail.

Lors de l'évaluation de 2021, ID2 a maintenu sa note ECOVADIS à 80/100 pour l'évaluation sociale.

## Le recrutement

Efficace et constructif

Une équipe et un site Carrière dédiés



25 000 CV's analysés chaque année



Analyse qualitative du projet professionnel et des compétences techniques par des professionnels du recrutement IT



Des outils reconnus pour valider les connaissances et les savoirs-être : mises en situation, tests technique, de personnalité, linguistique



# L'égalité professionnelle

Consciente que ses collaborateurs constituent sa valeur ajoutée, ID2 a mis au point une politique de recrutement réfléchie, qui lui garantit de bénéficier des compétences techniques et humaines nécessaires à son succès. Nous recrutons nos collaborateurs indépendamment de leur âge, leur origine, leur religion.

Depuis 2010, ID2 est signataire de **la Charte de la diversité** et s'engage aux côtés de 4000 autres entreprises à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein de notre organisation. Notre conviction est que la diversité constitue pour notre entreprise un enjeu économique. En la plaçant au cœur de notre stratégie, elle devient un avantage dont l'impact se fait sentir sur notre créativité et sur notre compétitivité.

Nous mettons en œuvre les actions suivantes :

- ✦ Changement, objectivation et innovation dans le recrutement et les process RH : par exemple, la mise en place du CV anonyme
- ✦ Transparence et communication à l'externe :
  - ✦ dans le rapport RSE,
  - ✦ sur le site carrière dédié.

Parmi les 180 collaborateurs ID2, nous comptons 11% de femmes en 2020. C'est pour accroître ce nombre déjà peu nombreux dans la profession que nous tenons à **promouvoir l'égalité femme-homme grâce à notre plan d'action**. ID2 dispose d'un accord sur ce thème et a défini un plan d'action afin de veiller à respecter ce principe.

## Notre index Egalité Femmes- Hommes

Conformément aux obligations légales, nous publions notre index égalité professionnelle femmes-hommes.

L'index sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une note sur 100 obtenue à partir de 4 indicateurs :

- L'écart de rémunération femmes-hommes : 29/40
- Les écarts de taux d'augmentations annuelles : 35/35
- La part des salariées augmentées au retour de leur congé maternité : 15/15
- La part de femmes parmi les dix plus hauts salaires de l'entreprise : 5/109

**L'index de l'égalité femmes-hommes d'ID2 by Tibco au 1er mars 2021 est de 84/100**

Cette note témoigne de notre engagement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sur des enjeux majeurs pour nous, tels que le recrutement, la rémunération, et l'évolution professionnelle notamment.



# Favoriser l'intégration de travailleurs handicapés



ID2 est partenaire d'ATIMIC, une Entreprise Adaptée spécialisée dans les services en ingénierie informatique. Notre objectif est de favoriser le recrutement, l'insertion et la formation des informaticiens en situation de handicap pour contribuer à leur intégration professionnelle et sociale.

Comme chaque année depuis 2017, ID2 a participé en novembre 2020 à La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées malgré les conditions sanitaires en proposant :

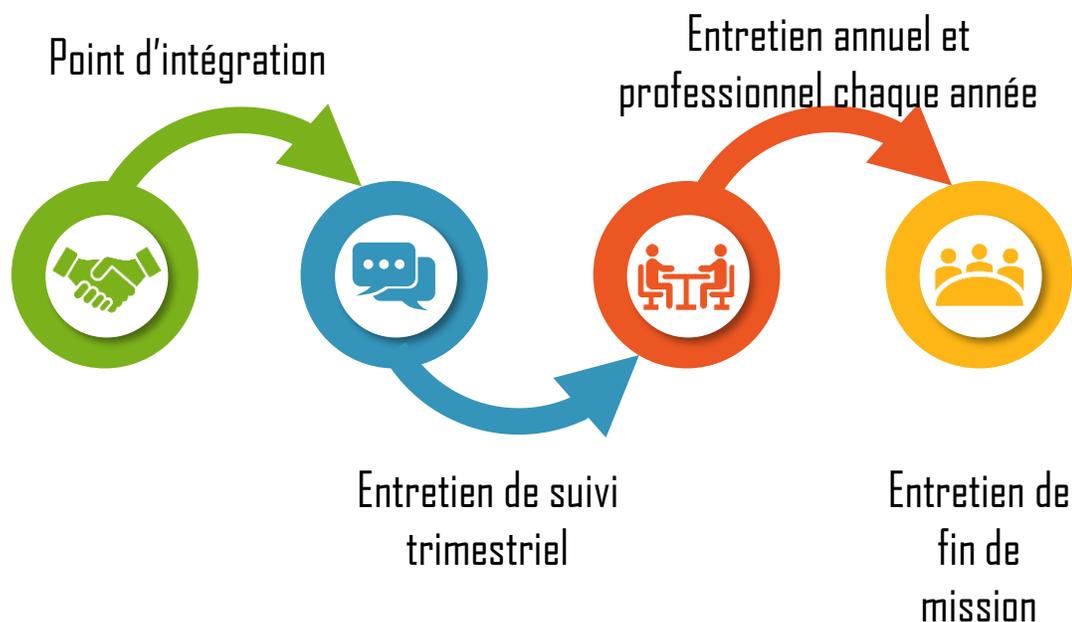
- Une sensibilisation auprès des collaborateurs par le biais de mails d'information complets (brochures, vidéos)
- Une sensibilisation dans les locaux par le biais d'affiches et d'une fresque collaborative où les collaborateurs ont pu exprimer leur vision du handicap et leur engagement
- L'organisation d'un atelier en ligne d'initiation à la langue des signes
- La communication de nos actions sur les réseaux sociaux



Fresque collaborative Semaine Européenne Pour l'Emploi des Personnes Handicapées 2020

# La gestion de carrière

Bien accompagné pour aller plus loin



## L'intégration des collaborateurs

L'accueil de nos salariés est une étape essentielle dans leur intégration au sein d'ID2 par le biais notamment des entretiens d'intégration. Ce premier bilan est effectué à l'issue de la période d'essai, en présence du chargé de recrutement et du Responsable ID2, pour faire le point sur les premiers mois au sein d'ID2 et sur le déroulement de la mission.

## Le suivi des collaborateurs

ID2 a mis en place, avec sa Directrice des Ressources Humaines, des entretiens annuels individuels et des entretiens professionnels pour chaque salarié, permettant de faire un bilan sur l'année écoulée, d'évaluer les compétences et l'atteinte des objectifs. Ils permettent de faire le point et d'échanger sur les aspirations en matière de formation et d'évolution de poste.

## La formation

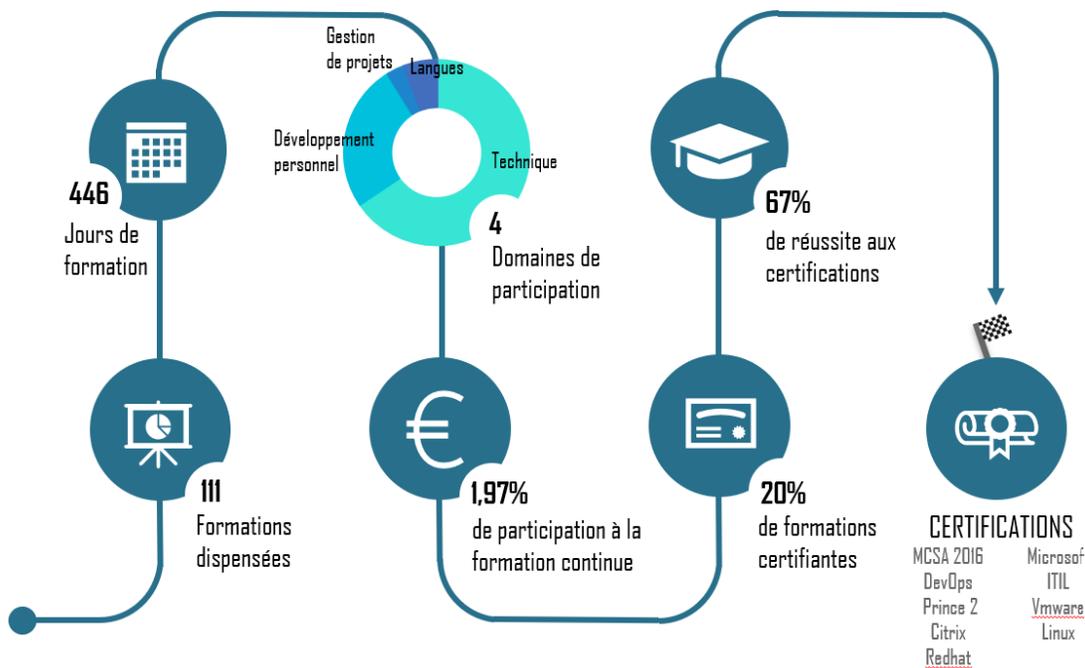
Les axes de formation mis en œuvre par ID2 pour ses collaborateurs répondent à l'orientation de carrière décidée au cours de l'entretien professionnel. ID2 travaille depuis de nombreuses années avec des organismes de formation reconnus tels que Global Knowledge, IB Formation, ORSYS, afin de favoriser l'évolution de ses collaborateurs dans leur parcours professionnel ainsi que les passerelles entre ses silos métiers.



Nous favorisons ainsi l'évolution de nos collaborateurs en organisant des formations et parcours certifiants qui permettent notamment à chaque collaborateur, et indirectement à l'entreprise, de valoriser un savoir-faire et mettre en avant l'expertise acquise (Microsoft, Citrix, Cisco, ITIL...).

Un bilan annuel est ensuite présenté à l'ensemble des salariés ainsi qu'aux délégués du personnel.

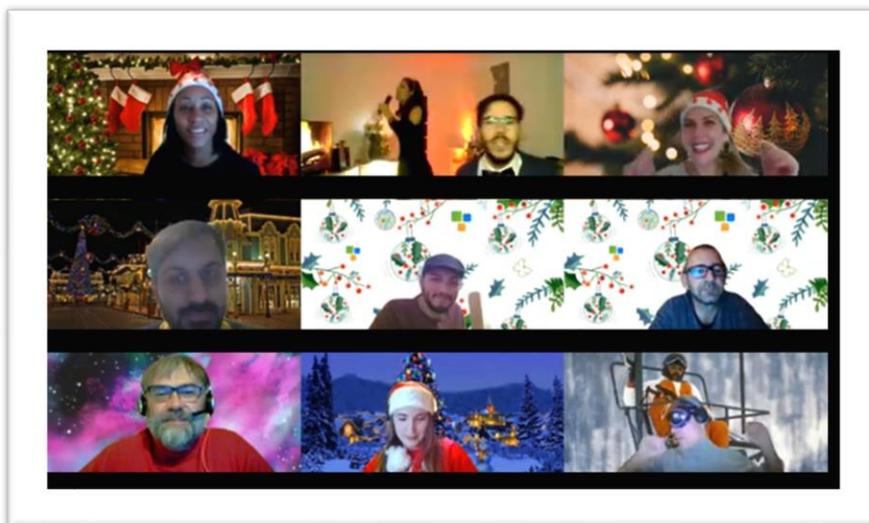
En 2020, ID2 a engagé 111 actions de formation. Le coût global de la formation représente 1.97 % de la masse salariale brute annuelle et est supérieure à l'obligation légale de 1,1%.



## Les évènements internes

Tout au long de l'année, nous organisons différents évènements/soirées qui permettent aux collaborateurs ID2 de se rencontrer et d'échanger avec la Direction d'ID2 dans un cadre convivial :

- **Soirée ludique d'été** en juin : Les collaborateurs d'ID2 sont invités à participer à une activité sportive ou culturelle suivie d'un repas convivial.
- **Soirée annuelle d'information** dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice fiscal : Les collaborateurs d'ID2 sont conviés à une présentation de la situation de l'entreprise (financière, sociale, technologique) avant d'échanger autour d'un cocktail.
- **Soirée de fin d'année** : Les collaborateurs d'ID2 et leurs conjoints sont conviés au repas de fin d'année dans un cadre prestigieux, à Paris ou en Ile-De-France.
- **Arbre de Noël** : Les collaborateurs d'ID2, leurs conjoints et enfants sont conviés à un goûter autour d'animations pour les enfants.
- **Soirées à thème** : Par groupe de 10 personnes au maximum, qui traitent d'un sujet technique sous l'égide d'un collaborateur expert ou de nos équipes techniques
- **Team Building en présentiel et à distance** : durant la crise sanitaire de 2020/2021, nous avons eu à cœur de garder les liens avec nos collaborateurs en organisant des activités à distance de team building, de détente et de célébrations.



Soirée Quiz de Noël - Décembre 2020



Soirée Barbecue – juillet 2021

## Les avantages sociaux

### Participation aux bénéfices

La participation aux bénéfices permet aux salariés d'être associés aux gains réalisés par ID2 au cours de l'exercice fiscal.

### Intéressement

La Direction, désireuse d'associer étroitement le personnel aux performances de l'entreprise a souhaité aller plus loin encore en instituant un autre dispositif facultatif d'épargne salariale : l'intéressement collectif aux résultats.

### Partenariat Crédit du Nord

Notre partenaire Crédit du Nord propose aux collaborateurs d'ID2 des services personnalisés avantageux :

- Prêt personnel au taux de 0% suivant la législation en vigueur
- Une offre de taux préférentiels pour tous leurs projets immobiliers, résidence principale, secondaire ou locatif

### Mutuelle et prévoyance

ID2 met à la disposition de ses collaborateurs et de leurs familles une assurance performante destinée à couvrir les risques les plus courants (Mutuelle - Frais de santé) et les plus graves (Prévoyance – Décès et Accidents). La participation d'ID2 s'élève à 70% du coût total (Prévoyance et Mutuelle), le complément étant à la charge du collaborateur et prélevé mensuellement sur son salaire.

### Action Logement

Les salariés d'ID2 peuvent bénéficier d'aides au logement via notre partenaire Action Logement.

ID2 a maintenu sa note ECOVADIS de 80/100 pour l'évaluation sociale.

Objectif	Résultat
Ecovadis 80/100	Ecovadis 80/100 

# ENVIRONNEMENT

*Nous avons mis en place une politique afin de mieux maîtriser notre consommation dans le but de la réduire et par conséquent de mieux respecter l'environnement. Cela passe par une sensibilisation de l'ensemble des salariés, acteurs de la chaîne de consommation mais aussi par un maintien des efforts et des résultats obtenus en 2020. Notre objectif pour 2021 était de maintenir nos efforts en matière environnementale et achats responsables et d'augmenter nos notations ECOVADIS obtenues l'an passé.*

En 2021 nous nous sommes appliqués à intégrer l'éco-responsabilité au cœur de notre métier. Dans cette optique, nous sommes désormais membre de l'initiative Planet Tech' Care afin de garantir un monde durable. Nous nous appliquons également à transmettre les bonnes pratiques éco-responsables relatives au poste de travail à nos clients



## Nos engagements éco-responsables

### GESTION DES DECHETS

#### Limiter la production des déchets

- Adopter au niveau de chaque service, un plan de classement unique (papier et numérique sur serveur) afin d'éviter les dossiers multiples.
- Favoriser la circulation des documents plutôt que leur duplication systématique à tous les personnels concernés.
- Transitionner les services administratifs vers le zéro papier.
- S'organiser pour systématiser les impressions et photocopies en recto-verso.
- Remplacer les imprimantes individuelles par des copieurs numériques, imprimantes connectés en réseaux (réduction très importante du coût d'impression), permettant par ailleurs les impressions recto-verso, avec des boîtes individuelles.
- Éviter l'impression systématique des mails et des documents en versions provisoires.

- Utiliser la fonction « aperçu » avant d'imprimer.
- Utiliser en brouillon les papiers déjà imprimés sur une face.
- Réutiliser les fournitures en état correct (chemises, boîtes-archives, ...).
- Dématérialiser les fiches de paie.
- Privilégier l'utilisation de tasses réutilisables
- Supprimer les gobelets et touillettes plastiques remplacés par des gobelets compostables et touillettes en bois
- Rechercher une valorisation du matériel informatique réformé (idem mobilier ou autre) auprès d'associations ou d'entreprises spécialisées.
- Mettre en place la signature électronique des contrats clients et des ordres de mission via l'outil Yousign.

### Trier les déchets

S'organiser pour trier au plus près de la source :

- Prioritairement les papiers, grâce aux cartons de récupération dans les bureaux. Nous avons fait le choix de recycler notre papier de bureau en faisant appel à CEDRE, un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail réservé aux personnes en situation de handicap et visant l'insertion ou réinsertion sociale et professionnelle). Choisir CEDRE est plus qu'une démarche écoresponsable. C'est également un engagement en faveur de l'emploi solidaire. CEDRE nous accompagne également dans nos désarchivages annuels.

Les bénéfices environnementaux liés au recyclage du papier en 2020 représentent environ 1 Arbre sauvé, 2 100 litres d'eau économisés et 39 Kg de CO2 préservés (cf bilan de recyclage en annexe)

- les cartons, les bouteilles plastique, le verre, les piles, les cartouches d'encre, les néons et si possible le polystyrène, les bouchons, etc., en installant des bacs de récupération dans des emplacements définis.
- Travailler avec des opérateurs sérieux pour la collecte et le recyclage, en s'assurant de la valorisation effective des déchets.

## GESTION DES ACHATS DE BIENS ET SERVICES

### Coursiers

Pour les courses sur Paris et la banlieue parisienne, privilégier les coursiers à vélo.

### Fontaines à eau

Nos fontaines à eau sont raccordées sur le réseau d'eau potable .

### Biens

- Définir avant tout achat les besoins réels.
- Privilégier l'achat ou l'utilisation de produits éco-labellisés notamment pour les produits d'entretien.
- Privilégier l'achat de produits économes en énergie (étiquette énergie) : matériel informatique plus performant, ampoules basse consommation.
- Éviter l'achat de produits contenant des solvants, des résines, à base d'éthers de glycol (peinture, colle, vernis...) ; préférer les produits et matériaux naturels : le bois éco-certifié FSC ou PEFC (gestion durable des forêts) aux plastiques,...
- Privilégier l'achat de produits solides, durables et rechargeables (stylos, marqueurs,...).
- Recourir aux achats et marchés groupés (négociations groupées mais commandes séparées).
- Privilégier l'achat de produits issus du commerce équitable.
- Systématiser la réflexion, dès l'étape de l'achat, sur la prise en compte de la fin de vie des produits.
- Choisir des fournisseurs offrant un service de reprise des produits en fin de vie (marque « retour » déposée par l'ADEME).
- Comparer la location et l'achat du matériel. La location offre souvent des avantages : matériel plus performant, service entretien de qualité, gestion de fin de vie,...

## CONTROLLER LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE LIES AUX TRANSPORTS

- Encourager les salariés à utiliser les transports en commun.
- Encourager les mobilité douces. Depuis 2020, ID2 subventionne l'utilisation des Vélib's en région parisienne auprès de tous les collaborateurs qui le souhaitent.
- Faciliter la mise en place du covoiturage entre salariés du siège.
- Favoriser le transport en commun (train principalement) pour les déplacements lointains.
- Utiliser des véhicules d'entreprise consommant peu de carburant et rejetant peu de CO<sup>2</sup>.
- Favoriser les téléconférences avec les clients afin d'éviter des déplacements inutiles.
- Transitionner tous les véhicules de services et de fonction thermiques vers des véhicules électriques à l'horizon 2023.

## GESTION DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

### L'énergie

- Alimenter les locaux du siège en électricité verte.
- Utiliser des appareils (écrans, imprimantes, PC...) à faible consommation en électricité (respectant les normes Energy Star 5.0).
- Utiliser des lampes à économie d'énergie : nos bureaux sont équipés de luminaires LED uniquement.
- Privilégier l'éclairage naturel en orientant les bureaux et plans de travail à proximité des fenêtres.
- Ne pas allumer systématiquement tous les équipements électriques en entrant dans un bureau.
- Éteindre les lumières dans les bureaux, les lieux de circulation et les pièces dès lors qu'il n'y a plus personne et couper l'alimentation électrique des appareils lorsqu'ils ne sont plus en service.
- Programmer la GTC de manière à éviter de surchauffer les bureaux.
- Couper la climatisation en quittant son bureau le soir ou avant un week-end ou des congés (système GTC programmé afin de couper automatiquement la climatisation et les éclairages la nuit et le week-end)



- Fermer les portes des bâtiments, des couloirs et celles des bureaux, le soir ou lors d'absences prolongées.
- Ne pas ouvrir les fenêtres sans avoir au préalable coupé son chauffage (coupure automatique de la climatisation lors de l'ouverture des fenêtres)
- En été, utiliser les stores pour limiter la pénétration du soleil et aérer en début de matinée.
- Ne pas laisser couler l'eau et limiter le débit aux besoins réels.
- Utiliser à bon escient les chasses d'eau à double débit (3/6 l).
- Signaler les fuites d'eau.
- Ne pas rejeter dans le réseau d'évacuation n'importe quel produit.
- Limiter les quantités de produits de nettoyage aux stricts besoins en respectant les doses prescrites et les utiliser à bon escient.

# Notre Charte achats responsables

La présente Charte a pour but d'associer nos fournisseurs et sous-traitants à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Elle a pour objet d'informer les fournisseurs :

- D'une part, des engagements pris par ID2 à leurs égards en matières d'achats responsables ;
- D'autre part, des attentes d'ID2 vis-à-vis de leurs fournisseurs et le respect des grands principes.

Les engagement réciproques énoncés ci-après reposent notamment sur les 17 objectifs de développement durable du Pacte Mondial des Nations Unies, auquel l'ensemble du Groupe ID2 a adhéré.

## ENGAGEMENTS D'ID2

Dans sa démarche de développement durable, ID2 a défini 6 principes majeurs de comportement à respecter systématiquement par les acheteurs du Groupe :

- Eviter les articles à usage unique (favoriser les produits réutilisables ou à base de matériaux recyclés),
- Choisir des équipements en fonction de leur consommation en eau, en énergie, consommable (cartouches d'encre, ...),
- Vérifier systématiquement l'étiquetage environnemental des produits et en particulier les eco labels (ou NF environnement) ou pour les fournisseurs la certification ISO14001,



- Tenir compte de la distance et du moyen de transport des marchandises achetées et privilégier des fournisseurs locaux,
- Privilégier les fournisseurs issus d'une filière éthique ou du commerce équitable,
- Maintenir les délais de paiement des fournisseurs,

#### ATTENTES D'ID2 VIS-A-VIS DE SES FOURNISSEURS

- ID2 souhaite sensibiliser ses fournisseurs à adopter une démarche de développement durable, que ce soit dans le respect des règles internationales du travail (OIT) et le bannissement du travail des enfants mais aussi dans la préservation de l'énergie, l'eau et les autres ressources naturelles, la réduction des déchets et la minimisation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de substances portant atteinte à l'environnement et à la santé.
- ID2 encourage ses fournisseurs à adhérer au Pacte Mondial

### Nos résultats

Grâce à tous ces engagements, ID2 a élevé sa **note ECOVADIS à 70/100 pour l'environnement.**

ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 6%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier.

ID2 a obtenu une **note ECOVADIS de 60/100 pour les achats responsables.** ID2 se situe à ce jour dans **le TOP 6%** des sociétés évaluées dans sa catégorie de métier.

Objectif	Résultat
Ecovadis 60 /100	Ecovadis 70/100 

# ETHIQUE

## Lanceur d'alerte

La Loi n°2016-1691 dite « Loi Sapin 2 » du 9 décembre 2016, relative à la transparence et à la lutte contre la corruption, a créé une protection au profit du lanceur d'alerte, en imposant aux entreprises de plus de 50 salariés de mettre en place des procédures de recueil des signalements émis par les salariés ou par des collaborateurs extérieurs et occasionnels.

**Le lanceur d'alerte** est une personne physique qui révèle ou signale, de manière désintéressée et de bonne foi :

- ✦ Un crime ou un délit,
- ✦ Une violation grave et manifeste
  - D'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France,
  - D'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement,
  - De la loi ou du règlement,
- ✦ Ou une menace ou un préjudice grave pour l'intérêt général, dont elle a eu personnellement connaissance.

Dans ce cadre, ID2 fait appel à un prestataire extérieur, **WhistleB**, afin de gérer les signalements des collaborateurs via une plateforme internet.

En effet, vous avez un rôle important à jouer et devez évoquer vos préoccupations si vous

souçonnez un acte répréhensible ne se conformant pas à nos directives relatives à l'éthique. Cela nous donne la possibilité de prévenir ou de corriger tout acte répréhensible.

En cas d'inquiétude liée à un comportement non conforme à nos valeurs et à notre éthique et qui pourrait être préjudiciable à notre entreprise ou bien à la vie ou à la santé d'une personne, nous vous encourageons en premier lieu à contacter votre responsable. Si vous pensez ne pas pouvoir nous faire part de votre identité, vous pouvez évoquer votre préoccupation de manière anonyme, en utilisant notre canal de communication des lanceurs d'alerte.



## Notre Charte éthique des affaires

Dans sa démarche de développement durable, ID2 a défini les règles de déontologie à respecter concernant la conduite d'affaires. Elles constituent le socle de nos repères et de nos responsabilités vis-à-vis de tous les collaborateurs du groupe ainsi qu'aux représentants, mandataires, consultants et autres prestataires externes amenés à agir pour le compte d'ID2.

Les règles rappelées dans cette Charte, qui ne sauraient être considérées comme limitatives, devront être suivies par chaque collaborateur dans le cadre de ses activités professionnelles. Enfin, un certain nombre de ces règles résultent d'obligations juridiques et réglementaires, dont le non-respect serait susceptible d'engager la responsabilité civile, voire pénale, du ou des contrevenant(s). Chaque collaborateur se doit d'appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées ci-après.

- **Les principes de conduite d'affaires :**

- Appliquer à tous les domaines les lois et règlements en vigueur où nous exerçons nos activités.
- Conduire nos affaires selon les plus hauts standards d'honnêteté, d'intégrité et d'équité, conformément aux principes du Global Compact.
- Respecter les règles de la libre concurrence, avec plus précisément l'interdiction de toute entente illicite entre concurrents ayant pour objet la fixation directe ou indirecte des prix.

Etablir des relations équitables sur le long terme avec nos clients.

- Mettre nos compétences au service d'une exigence permanente d'amélioration de notre réponse aux clients pour élaborer des solutions innovantes et toujours mieux adaptées à leurs besoins.
- Offrir à nos fournisseurs, partenaires et sous-traitants des opportunités de succès, dans un cadre compétitif, ouvert et loyal, mais également dans un esprit de collaboration et de partenariat et de bénéfice réciproque.



- S'abstenir d'occuper un poste, ou une fonction, ou de détenir un intérêt financier au sein d'une organisation qui serait un concurrent, un client, un fournisseur ou un partenaire commercial d'ID2 by Tibco, dès lors que les fonctions exercées permettraient d'avoir une influence sur la relation, sauf si la prise d'intérêt est effectuée par l'achat de titres cotés dans le cadre de la gestion d'un portefeuille de titres, et dans le respect des règles interdisant l'utilisation d'informations privilégiées.
- **Le « Comité Éthique » :**
  - La Direction d'ID2 by Tibco est garante auprès de ses clients du respect des valeurs et de ses principes inscrits dans la Charte de Conduite d'Affaires. Elle reçoit pour cela l'assistance d'un Comité Éthique indépendant.
  - Le Comité Éthique a la possibilité d'émettre des avis en vue de changer ou de modifier la Charte, notamment en fonction de l'évolution de la loi, de la réglementation ou des valeurs du Groupe (*le cas échéant, après avis des instances de représentation du personnel*).
- **Diffusion de la charte :**
  - La présente charte est remise à chaque collaborateur et à tout nouvel embauché afin qu'il en prenne connaissance.
  - Sa remise au collaborateur vaut l'engagement d'être toujours très attentif aux valeurs du groupe et d'en respecter scrupuleusement l'éthique.

Objectif	Résultat
Ecovadis 70 /100	Ecovadis 70/100 

# POUR CONCLURE

ID2 a réalisé durant l'année, des actions et des projets encourageants qui viennent renforcer la démarche entreprise pour faire appliquer les 10 principes du Global Compact.

En 2021 nous nous sommes appliqués à intégrer l'éco responsabilité au cœur nos offres de services afin de sensibiliser nos clients sur l'utilisation des postes informatiques de manière plus durable.

Pour ce nouvel exercice, nous allons continuer à parfaire notre démarche RSE tout en continuant à la mesurer à l'aide de la société ECOVADIS. Notre objectif est de rester dans le top 1% des fournisseurs évalués dans notre catégorie de métier en maintenant un niveau « avancé ». Afin d'y parvenir, de nouvelles actions seront posées, notamment en terme de mesure de nos performances avec la mise en place de nouveaux tableaux de bords.



# Annexe 1 : Rapport annuel Ecovadis

## ID2 SAS

Levallois Perret - France | Programmation informatique; conseils et activités connexes



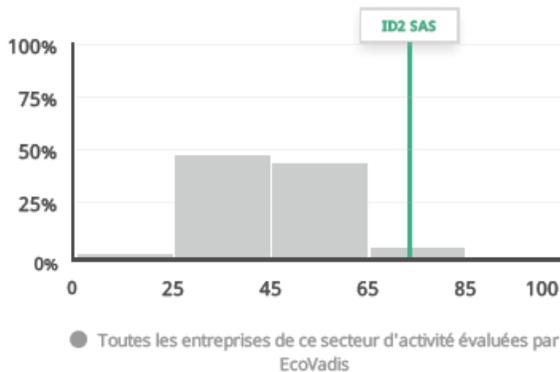
Date de publication : 19 août 2021

Valable jusqu'au : 19 août 2022

Performance en matière de RSE ● Insuffisante ● Partielle ● Modérée ● Avancée ● Excellente — Score moyen



Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème



# Annexe 2 : Rapport de recyclage Cèdre 2020



Bénéfices Environnementaux  
ID2-LP - tous sites - année 2020

En 2020, vos collectes ont permis de :

 Sauver  
**1**  
arbres

 Économiser  
**2 100**  
litres d'eau

 Préserver  
**39**  
Kg de CO2

 Économiser  
**280**  
KWH

## Detail par mois

Période	Poids (tonnes)				
Janvier	0,02	0	540	10	72
Fevrier	0,05	1	1 620	30	216
Mars	0,00	0	0	0	0
Avril	0,00	0	0	0	0
Mai	0,00	0	0	0	0
Juin	0,00	0	0	0	0
Juillet	0,00	0	0	0	0
Aout	0,00	0	0	0	0
Septembre	0,00	0	0	0	0
Octobre	0,00	0	0	0	0
Novembre	0,00	0	0	0	0
Decembre	0,00	0	0	0	0

## Historiques annuels

Année	Poids (tonnes)				
2012	0,17	3	5 040	92	672
2013	0,27	5	8 040	147	1 072
2014	0,36	6	10 680	196	1 424
2015	0,32	5	9 540	175	1 272
2016	0,22	4	6 480	119	864
2017	0,23	4	7 020	129	936
2018	1,02	17	30 600	561	4 080
2019	0,23	4	6 900	127	920
2020	0,07	1	2 100	39	280

### **Votre contact**

---

Pour toute question relative à la RSE chez ID2,  
Nous vous invitons à contacter Sabine RANGUIN

68 rue Marjolin, 92300 Levallois-Perret  
Tel : 01 41 05 17 16  
[sabine.ranguin@id-2.fr](mailto:sabine.ranguin@id-2.fr)

